

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date de convocation : 21 mai 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-050 à 24-052 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-053	24	03	09	27
Pour la délibération n°24-054 à 24-063 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-064	23	04	10	27
Pour la délibération n°24-065 à 24-066 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération 24-067	24	04	09	28
Pour la délibération n°24-068 à 24-071 incluse	25	04	08	29

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mmes LANGEARD, OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, MM. NIEL, TOKDEMIR, RIVET, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- Mme Élodie DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENTS : MM. SAVY, ORTÉGA, Mmes SEGHIR, LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-058 Subvention à l'association Bach Académie en Seine-Eure

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

03 JUIN 2024

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

03 JUIN 2024

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240527-24-058-DE
Date de télétransmission : 04/06/2024
Date de mise en ligne sur le site de la Ville de Louviers : 04/06/2024




N° 24-058
SUBVENTION 2024 À L'ASSOCIATION BACH ACADEMIE
EN SEINE-EURE

RAPPORT

Mme Sylvie LANGEARD rappelle que l'association Bach Académie en Seine-Eure, créée en 2020, a pour objet de faire la promotion des orgues patrimoniales des villes de Vernon, Les Andelys, Louviers, Pont de l'Arche et Aubevoye, autour d'une manifestation estivale *Orgues en fête en vallée de Seine* composée de master-classes d'interprétation et de concerts publics. Cette édition 2024 comptera 8 concerts et se clôturera à l'église Notre-Dame de Louviers le dimanche 1^{er} septembre 2024 à 16h30 par une représentation du Trio Orpheus composé de Benjamin Ortiz, violon, Stéphan Soeder, violoncelle et Gabriel Bestion de Camboulas, titulaire du grand orgue de l'église St-Paul-St-Louis à Paris.

La Ville de Louviers souhaite aider l'association par une subvention de fonctionnement de 1 800 € afin d'inscrire son action dans la durée sur la ville et de valoriser les orgues de Louviers, l'orgue de chœur ainsi que le grand orgue dit de Maurice Duruflé dont la restauration fait l'objet d'un appel au mécénat par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Ce travail de mise en lumière de notre patrimoine crée de l'attractivité sur le territoire communal et participe à l'animation culturelle en période estivale.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la volonté de la Municipalité de valoriser les orgues de l'église Notre-Dame et de soutenir l'association Bach Académie en Seine-Eure et son action de promotion des orgues patrimoniales du territoire,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 800 € (mille huit cents euros) pour l'année 2024, à l'association Bach Académie en Seine-Eure.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLAUD
027-21270375-2024-058-24-0516-DE
Date de télétransmission : 04/06/2024
Date de réception préfecture : 04/06/2024

